

# LA REVUE DE L'ÉCRAN

## L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Directeur-Rédacteur en Chef: **André de MASINI** Directeur Technique: **C. SARNETTE**

43, Boul. de la Madeleine, MARSEILLE - C. C. P. : A. de MASINI, Marseille 46662

ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 45 Frs. - ÉTR. 65 Frs. - R. C. Marseille 76.236 - Tél. Nat. 26-82

13<sup>me</sup> ANNÉE - N° 339

TOUS LES SAMEDIS

7 Septembre 1940

## ACTUALITÉS

Avec notre dernier numéro, *La Revue de l'Écran* a repris sa cadence hebdomadaire.

Avec celui-ci, je reprends un contact personnel avec notre métier.

Je faisais de même, il y a un an — c'était exactement le 26 août — et, dans le désarroi du drame qui s'avancait, pensant qu'il ne me serait peut-être plus possible de le dire huit jours après, j'écrivais :

*Je refuse d'admettre la nécessité de faire massacrer quelques millions d'humains sur la surface du globe, de saccager tout ce que la nature et l'homme y ont fait naître de beau et de grand.*

*Je subirai sans doute, je n'accepterai jamais.*

... *Nous ne voulons rien changer, tant que les circonstances ne nous y contraindront pas impérieusement, à la marche de cette revue, aux projets en cours, à notre façon de vivre.*

*Je conjure mes lecteurs d'en faire autant. Qu'ils se gardent des découragements inutiles comme des enthousiasmes criminels. Il leur faudra peut-être accepter d'être des victimes. Qu'ils refusent dès maintenant d'être des dupes.*

Ainsi avons-nous fait, dans cette revue. Et, puisque les circonstances ont voulu que nous n'ayons à servir que notre métier, nous nous y sommes employé sans éclats inutiles, honnêtement, avec cette même volonté têtue que nous avons toujours mais dans notre action pour le cinéma

Durant cette période, nous avons tout de même sorti 41 numéros. Je m'excuse de le rappeler, mais, dans toute la France, nous sommes les seuls à avoir accompli cela, parmi ceux qui avaient la possibilité de le faire. J'aimerais assez, en égard à la peine que nous y avons prise, aux sacrifices que nous nous sommes imposés, qu'on ne l'oublie pas tout de suite.

Maintenant... eh bien, maintenant, nous allons continuer, comme avant, et tant que cela sera possible. L'avenir est encore imprécis et l'atmosphère lourde. Ils le seraient beaucoup moins si, dans notre métier comme ailleurs, on voulait bien se décider à regarder devant soi, à vivre d'autre chose que de regrets stériles, d'illusions imbéciles et

de ragots criminels. Une période dure reste à passer. Mais il y aura du nouveau après, pour toutes choses et pour le cinéma, art, industrie et moyen formidables.

De ce « nouveau » il faut continuer à jeter les bases, avec tout ce qui, chez nous, est et pense « jeune », en dépit des fossiles et des crabes, lesquels, du reste, n'ont pas forcément soixante-dix ans.

J'ai eu l'occasion, l'autre jour, de parler avec une personnalité marquante et incontestée de la production française, retour de Vichy. Par elle, j'ai eu l'assurance qu'avec MM. Félix-Vignancourt et Coupan, le cinéma français avait trouvé des conducteurs jeunes, lucides et énergiques.



Rellys et Gabriello dans *Narcisse*

Ceci dit, nous avons bien entendu parlé de l'organisation de la corporation, dont mon interlocuteur ne discutait pas l'impérieuse nécessité, mais sur la réalisation de laquelle il me présenta des objections dont je dois faire état, d'abord à cause de l'autorité de celui qui me parlait, ensuite parce que ses réserves pourraient bien représenter un courant d'opinion parmi ceux qui n'ont pas encore pu ou voulu s'intéresser effectivement à l'effort accompli à Marseille.

Ce producteur (il est en même temps réalisateur) regretta donc qu'avant de jeter les bases de la corporation, nous ne nous soyons pas davantage inquiétés de regrouper les éléments dispersés en zone non occupée. Je persiste à croire que le plus urgent était de manifester notre volonté d'existence et notre activité. Il eût été long et fastidieux de rechercher ce qu'étaient devenus Pierre ou Paul. Grâce à la publicité accordée aux promoteurs de ce regroupement par la presse quotidienne, nul ne peut ignorer involontairement ce qui a été fait à Marseille. Nul n'a été privé de la possibilité de venir rejoindre à nous. L'heure n'est plus à pressentir ni à prier les gens, quelles que soient leur classe et leur notoriété.

Il déplora aussi que nous n'ayions pas recherché, dès le début, à nous faire représenter par des « noms » universellement connus. Ici encore, nous avons agi sans attendre, avec les éléments que nous avions sous la main. Il nous suffit que les « noms » de ceux qui sont avec nous soient les noms de gens honnêtes, représentant effectivement tous les éléments patronaux et salariés de notre métier, et décidés à accomplir ensemble une œuvre nécessaire. Nous ne refusons pas les « ténors » — nous serions même très heureux de les voir nombreux se joindre à nous — mais, bien décidés à n'adorer aucune idole, nous voudrions seulement n'avoir pas trop à les implorer.

Enfin, mon interlocuteur estima que la création de la corporation n'était que le premier paragraphe d'un programme comportant ensuite la perception dans les salles, la suppression du double programme, l'élimination des indésirables, etc. Erreur fondamentale ! La corporation doit exister avant tout. Elle seule aura vraiment qualité pour étudier ces problèmes, elle seule aura la puissance nécessaire pour présenter au ministre les solutions qui y auront été données.

Trop de gens sont déjà allés ou ont écrit à Vichy, qui ne représentaient qu'eux-mêmes, ou une toute petite chapelle. Il faut enfin briser avec ces méthodes qui ont fait, les années durant, que le cinéma français a été tenu pour une pétaudière, une assemblée hétéroclite de combinards et d'aventuriers.

On ne refuse d'écouter personne à Vichy.

Tâchons d'abord de nous accorder entre nous. Cela urge terriblement. Un premier pas énorme a été fait. Aucun isolé, quelle que soit sa personnalité, aucun groupe d'intérêts, quelle que soit sa puissance, n'aura, en haut lieu, une infime partie du poids d'une corporation cinématographique cohérente et organisée.

A. DE MASINI.

### NOS PROJETS

## UN NUMERO SPECIAL DE RENTRÉE

Au premier plan de nos projets pour la saison qui commence figure notre traditionnel numéro spécial de rentrée.

En octobre 1938, nous avons sorti une brochure de 180 pages, que l'on n'a pas encore oubliée. Nous pensions faire mieux en 1939, les circonstances nous ont contraint à y renoncer. Certes, nous avons sorti, pour Noël-Jour de l'An, et début mai 40, deux numéros spéciaux qui constituaient déjà un effort par rapport à leur époque. Mais nous voudrions cette année renouer avec la tradition, car ces Numéros de Rentrée correspondent à un réel besoin.

Les difficultés de circulation, qui rendent malaisées, et parlant moins fréquents les rapports de la distribution à l'exploitation régionale, accusent plus nettement encore la nécessité de semblable trait d'union.

Nous pensons sortir cette édition au cours de la première quinzaine d'octobre, époque à laquelle nous pouvons espérer y voir un peu plus clair dans les affaires cinématographiques.

De toute manière, nous serons à la page et notre initiative correspondra dans la plus large mesure du possible aux nécessités du moment.

En dehors d'une collaboration de qualité, ce numéro se caractérisera par une documentation importante qui, sauf changement imprévu dans la situation portera sur l'activité cinématographique de toute la zone non occupée.

Nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs qui auraient des suggestions à nous soumettre, de nous écrire le plus rapidement possible. Notre meilleure attention leur sera accordée, et notre gratitude leur est d'avance acquise.

### PROJETS CORPORATIFS.

# Le Diplôme de Capacité

Les travaux actuels de la *Commission d'Etude* portent sur deux objets bien distincts, que l'on confond trop fréquemment, ce qui provoque maints quiproquos.

Le premier de ces objets est le statut corporatif proprement dit : ensemble de règles et de lois définissant les droits et devoirs de la Corporation et de ses membres.

C'est en somme l'ossature ; Lorsque ces statuts auront été ratifiés, officiellement agréés, qu'ils auront force de loi et pourront réaliser leurs divers articles, la Corporation *existera*. C'est alors seulement que viendra l'application du second objet des travaux actuels : les *réalisations* de la Corporation. Nous avons souvent parlé de ces projets, la liste en est longue, l'ordre de leur étude pratique se réalisera selon leur caractère d'urgence. Certains sont en quelque sorte les buts de la Corporation ; la réalisation de questions restées en suspens ; le développement de l'Industrie du Cinéma, etc... D'autres, concernant plus directement les rouages, proprement dits, des organismes corporatifs sont en quelque sorte la continuation des statuts ; l'élément actif de l'armature légale. Parmi ceux-là, il en est un, très important, qui est le *brevet corporatif* ou *diplôme de capacité*. Il ne s'agit pas, à proprement parler d'une innovation, le diplôme de capacité est d'usage courant dans de nombreux pays : en Suisse, par exemple, l'apprenti reçoit, à la fin de ses stages, un diplôme de fin d'apprentissage lui accordant le droit d'exercer son métier. En France même, des professions ont accepté cette discipline et dans notre métier, en particulier, il existe intégralement, à Marseille pour le moins, chez les opérateurs projectionnistes. Pour les techniciens comme pour les opérateurs, la délivrance du brevet est chose relativement facile par voie de stage et d'examen. Il est évidemment plus difficile à décerner dans d'autres domaines où les capacités sont moins vérifiables, moins facilement cataloguables. C'est justement là où doit particulièrement intervenir l'*unité corporative*

(actuellement syndicats, groupements, amicales, etc...)

C'est ce groupe de gens de métier qui peuvent et doivent, dès maintenant prévoir les modalités de délivrance des brevets, c'est à eux de définir les qualités requises, les stages nécessaires, les méthodes d'estimation (inspection pendant le travail, examen, etc.) la cadence de délivrance des diplômes, l'équilibre entre les nouveaux diplômés et les situations disponibles. Ils doivent prévoir également tout ce qui facilitera la perfection professionnelle du stage soit création d'écoles, soit publication de brochures, ou toutes autres facilités d'instruction données aux « étudiants corporatifs ».

Dans la Corporation organisée, ce sont ces groupements qui, sous la surveillance de leur section respective (rappelons que les sections seront la *production*, l'*exploitation* et la *distribution*) délivreront les brevets de capacité ou leurs équivalents, aux postes de direction générale ou de grandes responsabilités, car le brevet de capacité devrait être ins-

titué, sans exception, pour la totalité des membres de la corporation.

Il est bien entendu que ces *unités corporatives*, quoique d'influence prédominante dans ce cas-là, se contenteraient d'établir des dossiers. Seule, la Corporation elle-même pourra, en dernier ressort, délivrer les brevets. Cette tâche très importante qu'elles auront à accomplir dans l'organisme corporatif achevé, les *unités* doivent, dès maintenant, la préparer. Il ne s'agit pas de se cantonner dans l'expectative, coupée de menues querelles de détails en attendant que la Corporation tombe toute cuite...

La Corporation c'est une discipline professionnelle établie par tous, tous doivent donc participer à son édification. Il est indispensable que les groupements inexistantes se forment, sans retard, ou achèvent leur formation, que les Syndicats, Associations, Amicales, etc... étudient bien le domaine qui les concerne par un travail précis, voire même une liste de réclamations plutôt que d'intervenir dans de vagues ou trop vastes questions. C'est de cette façon seulement que le rapport sera constructif et utile. Tout le reste est temps perdu. Nous n'avons pas de temps à perdre.

Les diplômes de capacité, question complexe, qui n'est qu'une question parmi les autres, et qui ne sera résolue que dans cet esprit. Si cela n'était pas réalisé dans les délais les plus brefs la Corporation prendrait obligatoirement des décisions arbitraires et arbitraires dont les intéressés porteraient l'entière responsabilité. Pour le moment on ne peut que poser des problèmes. Ce que l'on en dit n'est qu'une opinion. Il faut se garder d'affirmer on fera ceci ou cela.

Il faut aussi se garder d'effaroucher les bonnes volontés, mais il faut également que les bonnes volontés deviennent simplement des volontés au service d'une connaissance précise du métier. Cela peut avoir moins d'allure mais c'est plus utile !...

R. M. ARLAUD.

MALGRÉ LES ÉVÈNEMENTS,  
**CINEMATELÉC**  
 29, Boulevard Longchamp  
**MARSEILLE** Tél. N. 00-66  
 CONTINUE A LIVRER  
 tout ce qui concerne  
**LE MATERIEL DE CINEMA**  
 Pièces détachées  
 et Accessoires  
 ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS  
**MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE**  
 AGENCE RÉGIONALE  
**Fauteuils "COLAVITO"**  
 Matériel et Pièces  
**ERNEMANN ZEISS-IKON**  
 Tickets "AUTOMATICKET"



LES FILMS DE PROVENCE

131, Boul. Longchamp  
**MARSEILLE**  
 Tél. N. 42-10

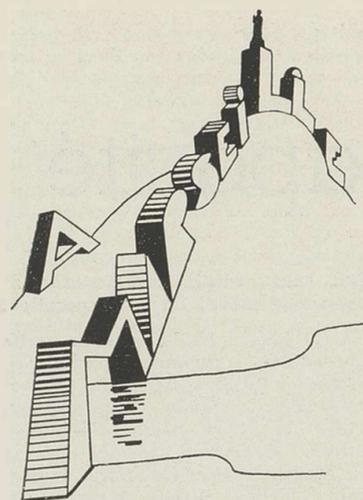
sont toujours en mesure de vous fournir

UN CHOIX CONSIDÉRABLE DE FILMS A RECETTES EN COPIES NEUVES  
 DES TITRES A SUCCÈS... DES VEDETTES AIMÉES DU PUBLIC...

N'arrêtez pas votre programmation sans consulter

"LES FILMS DE PROVENCE"

## LA SITUATION DU CINEMA A MARSEILLE



### Les Programmes de la Semaine

**CAPITOLE.** — Sur scène : reprise de *Li siàn maï* (2<sup>e</sup> semaine).

**PATHE-PALACE.** — Music-hall, avec Jules Berry.

**ODEON.** — *Tarzan trouve un fils* et *Surprise-camping*. Reprise.

**MAJESTIC.** — *Trois valses*. Reprise.

**REX.** — *Baccara* et *Sa douce maison*. Reprise.

**STUDIO.** — *Gunga Din* et *Le doigt dans l'engrenage*. Reprise.

**HOLLYWOOD.** — *Trois artilleurs à l'Opéra* et *La Femme de l'ennemi public*. Reprise.

**RIALTO.** — *L'amour en première page*, et *Le mannequin du collège*. Reprise.

**CINEVOG.** — *Derrière les grands murs* et *Le Sphinx*. Reprise.

**NOAILLES.** — *Les justiciers du Far-West* et *Perdus dans la jungle*. Reprise.

### CESSIONS DE CINÉMAS

MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.

**Georges GOIFFON & WARET**  
51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE

sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la Région du Midi.

Les plus hautes références.

Renseignements gratuits. — Rien à payer d'avance

**DISTRIBUTION.** — La situation à l'entrée de la saison reste très incertaine, les films terminés l'hiver dernier n'ont pas tous passé à la commission de censure même lorsqu'il en existe des copies en zone libre. Les rares films disponibles sont réservés pour le cœur de la saison.

**EXPLOITATION.** — Les salles connaissent une grande activité en dépit de grosses concurrences scéniques sur la Canebière. Il semble que certains établissements se consacreront entièrement ou presque aux spectacles de scène, dans les mois qui vont suivre. Le Capitole a repris une revue, l'Odéon en annonce une, le Palthé affiche Jules Berry en « chair et en os » après avoir passé Trénet, et un spectacle de music-hall H continuera ensuite avec une « première » de la compagnie théâtrale *Le Rideau Gris*.

La nouvelle salle de la Canebière est en voie d'achèvement. Elle sera vraisemblablement inaugurée à la fin du mois.

**PRODUCTION.** — Tout reste conditionné à la fourniture de pellicule. Les dernières démarches faites à Paris ne semblent avoir apporté aucun résultat positif ; on continue à s'en occuper activement à Vichy. Une maison française de la zone libre fait un gros effort actuellement pour parer à cette difficulté, elle est déjà parvenue à livrer un peu de positif

et espère pouvoir fournir d'ici peu du négatif. Cette solution « débloquent » les studios du Midi. Aux studios Pagnol, on espère reprendre sous peu *La Fille du Puisatier* dans sa nouvelle version.

**CORPORATION.** — La non-participation des directeurs marseillais n'a donné au mouvement corporatif qu'un coup de frein très momentané. Les directeurs du Var ayant, à une énorme majorité, approuvé la corporation, leur président, M. Bourguet, les représentera au sein de la commission. Le bureau a néanmoins demandé à M. Vaccon de rester comme secrétaire général à titre privé et M. Parant de la firme Forrester-Parant se charge dorénavant des intérêts de la production. Le bureau a consacré plusieurs séances à l'étude approfondie du projet de statuts présenté par M<sup>r</sup> Aschéro. Ce projet est en ce moment soumis à la commission complète. Par ailleurs, M<sup>r</sup> Aschéro a été désigné comme conseil juridique de la commission d'étude.

La Corporation prend positivement existence, les démarches et assemblées qui vont suivre à bref délai maintenant lui permettront de devenir sans retard agissante.

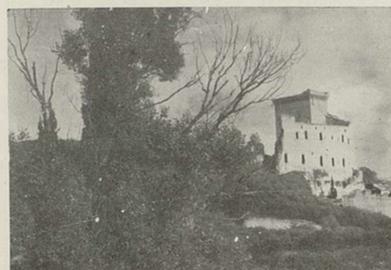
R. M. A.

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS  
A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

Établissements  
**RADIUS**

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE  
Tél. N. 38 16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES  
POUR CINÉMA.



Pour bien connaître la France

PROCUREZ VOUS LES

**VISIONS de FRANCE**

LA PLUS BELLE COLLECTION A CE JOUR  
30 VOLUMES PARUS

Adressez-vous à votre libraire ou  
à défaut à l'éditeur

**G. L. ARLAUD**

3, Place Meissonnier, 3 - LYON

### CORPORATION

## LE POINT DE VUE DU PERSONNEL DES SALLES

Comme chacun sait, il y a un mois environ, des hommes enthousiastes et réalistes lancèrent l'idée de la corporation, qui prit corps aussitôt ; d'une simple expression, elle est devenue une chose réelle, et, on peut le dire à présent, une institution officielle, puisque les pouvoirs publics alertés, se sont montrés emballés ; nous pouvons donc compter sur leur appui total, d'autant plus, que nous nous engageons sur une voie, qui sera celle du régime de demain, c'est à dire, une organisation saine, basée, sur une compréhension mutuelle de l'intérêt général ; d'autre part, elle sera une garantie pour notre métier, car son indépendance, comme sa défense seront sauvegardées.

Mais comme toutes les belles idées, la corporation a ses détracteurs — nous les connaissons — qui sont pour la plupart, de bien pauvres personnages. En effet, certains messieurs, à l'esprit obtus, égoïste, orgueilleux, s'efforcent à saboter une œuvre qui se fera quand même et malgré eux, et dont

l'aboutissement final sera la fin d'un état de chose scandaleux.

On ne verra plus un monsieur profitant de sa situation d'employeur, imposer sa loi à un personnel timide, parce que telle décision ne sera pas de son goût ; on ne verra pas davantage, un autre monsieur intriguer pour un poste auquel il n'a aucun droit, et ne faire servir son activité qu'à des intérêts particuliers. Par contre on verra certainement le contact d'un employeur avec un employé, désireux de s'entendre pour le bien de tous, n'en déplaise à un ridicule personnage, qui s'estime déshonoré du voisinage de ceux qui contribuent à assurer son gain-pain.

Par souci de vérité, je me dois d'affirmer que certains employeurs sincères, ont toujours compris et voulu de cette indispensable collaboration, qui est le principe fondamental d'un métier.

Tout cela est triste, mais pas regrettable.

Lorsqu'on s'attaque à un sujet dont l'importance est vitale, il est bon de connaître la position de chacun, cela est essentiel pour mener à bien une tâche nécessaire au bon ordre de notre industrie.

Pour jouer franc jeu, nous allons exposer notre position.

Le projet de la corporation nous a rempli de joie, parce que cela implique une colla-

bonation que nous avons toujours désirée et que nous voulons sincère ; une éducation professionnelle est à refaire pour tous ceux qui vivent du film. Chacun doit avoir conscience de faire bien, ce qu'il y a à faire, en un mot, il faut un esprit sain dans une peau neuve, plus d'exploiteurs ni d'exploités, éliminons toutes les partisaneries, qui dressent les uns contre les autres, sans profit pour personne. Pour le bien être, il est primordial que chacun y trouve son compte.

Pour terminer, nous formulons l'espoir, que l'ère des combines et des divisions stériles, soit bannie de notre corporation.

Entente dans le travail, respect de l'intérêt général, voilà notre mot d'ordre.

F. PAGLIARE.



Marjorie Weaver, la jolie vedette de  
Vers sa destinée  
(Young Mr Lincoln)

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS  
A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

AFFICHES L'IMPRIMERIE SCÉNARIOS  
JOURNAUX **MISTRAL** ENCARTAGES  
ÉDITIONS César SARNETTE, Successeur  
à CAVAILLON (Vaucluse) DÉPLIANTS  
TÉLÉPHONE N° 20

**au Service du Cinéma**

Imprimeur des Éditions MARCEL PAGNOL.

# COMMISSION D'ÉTUDE DE LA CORPORATION CINÉMATOGRAPHIQUE

## Procès-verbal de la Réunion du Bureau le 31 Août 1940.

Une réunion du bureau de la commission d'étude chargée d'élaborer le plan d'organisation de la Corporation des Industries cinématographiques de la Région s'est tenue au siège de la Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est, en son local : 58, boulevard Longchamp, le 31 août 1940, à 14 h. 30.

Étaient présents : MM. Rachel, Letohic, Vaccon, Caillol, Bourguet, Parant, M<sup>e</sup> Aschero.

Le bureau de la commission d'étude se trouve définitivement constitué de la façon suivante :

Président : M. Letohic (distributeur).

Vice-présidents : MM. Parant (producteur) ; Bourguet (président de l'Association des Directeurs de spectacles du Var) ; Trigon (Secrétaire

général du Syndicat des Opérateurs).

M. Vaccon, Directeur-Administrateur de Salles, est prié, à titre personnel de conserver ses fonctions de Secrétaire Général.

Conseiller Juridique : M. Aschero. Après la constitution définitive du Bureau, le Président demande qu'il soit procédé à l'étude des Statuts qui devront être soumis à l'approbation des Membres de la Commission d'Étude, sous huitaine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 17 heures.

En dernière minute, une visite officielle nous fait prévoir de profondes modifications au rapport de la commission et aux informations que nous donnons dans La Situation à Marseille. L'heure tardive à laquelle nous parvient cette information ne nous permet toutefois pas d'en faire état dans le présent numéro.

N. D. L. R.



Un « morceau » d'un dynamisme extraordinaire : la bagarre du film en couleurs Les Conquistadors.



CE QU'ILS DEVIENNENT...

Nous avons eu, en ces temps derniers, le plaisir de serrer la main de M. Th. Bellini, administrateur délégué de Warner Bros qui vient d'être démobilisé, et qui continuera à consacrer son activité à la direction de cette firme, dont le siège est provisoirement transféré en notre ville.

— Rendu à la vie civile, notre ami André Lafon, directeur de l'A. C. E., à Bordeaux, s'en est allé rejoindre son poste.

— Aperçu également, à leur poste ou sur le boulevard Longchamp, des civils frais émoulus, tels que MM. Solle et Falguière, de chez Fox; Guy Pelletier et Gentet des Films Champion; Ulrich, de chez Pathé.

— M. Lebert, dont on était sans nouvelles, est rentré à Marseille.

— Et voici, malheureusement des prisonniers : MM. Mille, de Paramount; Charpin et Berline, de l'A. G. L. F.; Victor Camoin, de chez Méric.

CHEZ  
**Charles DIDE**  
35, Rue Fongate — MARSEILLE  
Téléphone : Lycée 76.60  
vous trouverez  
**TOUTES FOURNITURES  
DE MATÉRIEL DE CABINE  
CHARBONS**  
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques  
AGENT DES  
**UNIVERSEL**  
et du Matériel  
**BROCKLISS-Simplex**

# Technique Organisation Matériel

**"SCODA"**  
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ  
Usine à Marseille  
Ets RADIUS, 130 Bd Longchamp

POUR VOS  
**FOURNITURES**  
Adressez-vous  
aux ÉTABLISSEMENTS  
**Charles DIDE**  
35 Rue Fongate, MARSEILLE  
Tél. Lycée  
76-60  
Agent du  
Matériel  
Sonore  
Agent du matériel  
BROCKLISS-SIMPLEX

**NETTOYAGE**  
**E.D.E.N.**  
35, Rue Grignan  
MARSEILLE  
Alimentations  
Forfaits  
Prix raisonnables  
Personnel spécialisé

PROJEC TEURS A. E. G.  
EQUIPEMENTS SONORES  
**KLANGFILM**  
Système Klangfilm Tobis  
AGENCE DE MARSEILLE  
6, BOULEVARD NATIONAL  
Tél. N. 54 56

Directement au Constructeur  
**Appareils Parlants**  
"MADIAVOX"  
et tout le Matériel  
12-14, Rue St-Lambert  
MARSEILLE  
Tél.: Dragon 58.21  
TRANSFORMATIONS  
REPARATIONS  
NOMBREUSES RÉFÉRENCES

APPAREILS SONORES  
**"UNIVERSEL"**  
AGENTS GÉNÉRAUX  
Etabl. RADIUS  
130, Bd LONGCHAMP  
Tél. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL  
pour le CINÉMA  
**CINÉMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE  
Tél. : N. 00-66.  
Réparations Mécaniques  
Entretien — Dépannage

**AUTOMATICKET**  
CONTROLES  
AUTOMATIQUES  
Agence Sud-Est  
**CINÉMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE

à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé  
savoureux et  
avantageux.  
58, rue Consolat  
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

FABRIQUE DE FAUTEUILS  
**COLAVITO**  
Villeneuve-les-Avignon  
Tél. 55 (GARD)

**CINEMECCANICA**  
MILANO  
Agent Régional  
**W. DE ROSEN**, Ing. ESE  
278, Bd National - MARSEILLE  
Tél. : N. 28-21

L'IMPRIMERIE  
au service  
DU CINÉMA  
**MISTRAL**  
C. SARNETTE  
à CAVAILLON  
Téléphone 20.

CHAUFFAGE  
VENTILATION  
SANITAIRE  
**DÉFENSE INCENDIE**  
entreprise  
**BARET Frères**  
MARSEILLE 46, R. du Génie  
Not. 02-52  
CAVAILLON 16, R. Chobran  
Tel. 384

Ets **BALLENCY**  
Constructeur  
TRANSFORMATIONS  
ET REPARATIONS  
TOUT LE MATÉRIEL  
DE  
**CINÉMA**  
AU PRIX DE GROS  
36, RUE VILLENEUVE (CX-23)  
Tél. : N. 62-62.

POUR VOS CLICHÉS...  
ET VOS DESSINS...  
Consultez  
LA S<sup>te</sup> DES  
**Photograpeurs Réunis**  
TÉL. DRAGON  
72.37  
71, RUE PARADIS - MARSEILLE

**PENSEZ DÈS MAINTENANT !...**  
QU'IL FAUDRA, L'HIVER PROCHAIN,  
CHAUFFER VOS SALLES ET VOS BUREAUX  
**G. GRANGIER & C<sup>ie</sup>**  
57, Rue Grignan  
MARSEILLE  
Tél. : D. 40.90 - 40.91

**GRANET-RAVAN**  
MAISONS FLATIN-GRANET & C<sup>ie</sup> & GRANET-RAVAN RÉUNIES  
SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES  
POUR LE CINÉMA  
GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des Films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral  
MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA  
ALGER 6, RUE COLBERT  
PARIS 40, RUE DU CAIRE  
ORAN 4, RUE S<sup>t</sup> DENIS  
NICE 2, R. MARCHEL PETAÏN  
CASABLANCA 33, R. DE COMPIÈGNE  
TÉLÉPHONE 8577  
TÉLÉPHONE 206.16  
TÉLÉPHONE 838.69  
TÉLÉPHONE 06.25

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS  
A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

**APY**  
PEINTURE  
DÉCORATION  
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette  
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc  
Tel. C. 14-84 MARSEILLE

# ... Qu'il faut avoir sous la main

# LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

**MIDI**  
Cinéma  
Location  
**MARSEILLE**

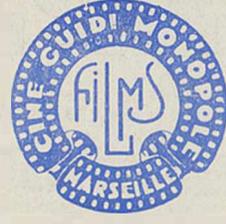
17, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 48-26



AGENCE DE MARSEILLE  
26, Rue de la Bibliothèque  
Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Sénac  
Tél. Lycée 46 87



53, Rue Consolat  
Tél. : N. 27-00  
Adr. Télég. : GUIDICINE



AGENCE de MARSEILLE  
42, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 31-08



AGENCE DE MARSEILLE  
M. PRAZ, Directeur  
114, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 01-81



**FILMS M. MEIRIER**  
32, Rue Thomas  
Téléphone N 49 61



**LES FILMS DE PROVENCE**  
131, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 42 10



AGENCE DE MARSEILLE  
53, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 50-80



AGENCE DE MARSEILLE  
43, Rue Sénac  
Tél. : Lycée 71-89



44, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 15.00 15.01  
Télégrammes : MAÏAFILMS



**PATHE - CONSORTIUM - CINEMA**  
90, Boulevard Longchamp  
Tél. N 15-14 15-15



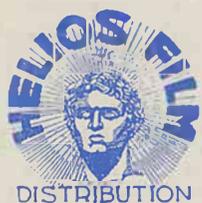
Tél Lycée 50-01



20, Cours Joseph-Thierry, 20  
Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE  
89, Boulevard Longchamp  
Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 62-59



1, Boulevard Longchamp  
Téléphone N. 63-59



120, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 11-60



**FILMS Angelin PIETRI**  
76 Boulevard Longchamp  
Tél. N. 64-19

**PRODIEX**

**D. BARTHÈS**  
73, Boulevard Longchamp, 73  
Téléphone N. 62-80



SELECTION DES GRANDES EXCLUSIVITES  
130, Boulevard Longchamp  
Téléphone N. 38-16  
(2 lignes)



54, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég  
FILMSONOR MARSEILLE



ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE  
EUROPEENNE  
52, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 7-85

Les Productions  
**FOX EUROPA**  
Distributeurs de



AGENCE DE MARSEILLE  
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

Les Productions  
**FOX EUROPA**  
Distributeurs de



AGENCE DE MARSEILLE  
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

# ET LES AGENCES REGIONALES